

CQP

2026/2027

TECHNICIEN SPORTIF DE RUGBY À XV

FFR LIGUE RÉGIONALE BRETAGNE

FFR LIGUE RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

FFR LIGUE RÉGIONALE CENTRE VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

FORMATION 3

CONDITIONS D'ACCÈS 4
PROGRAMME 4

PROGRAMME 5
DÉROULÉ & DURÉE FORMATION 5
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES 5
MODALITÉS D'ÉVALUATION 5

FORMATIONS ACCESSIBLES APRÈS CQP 6
LIEU.X DE FORMATION 6
CALENDRIER 2026/2027 6

CALENDRIER 2026/2027 7

COÛT 8
FINANCEMENT 8
ACCESSIBILITÉ HANDICAP 8

CONTACT 9

CQP
TECHNICIEN DE RUGBY À XV
2026/2027

Le **CQP technicien sportif de rugby à XV** est une **reconnaissance de capacités**, par la **branche professionnelle du sport**, plus précisément la **CPNEF** *(Commission Paritaire Nationale Emploi Formation - de la branche du sport)*.

Ce CQP est inscrit au **Répertoire National des Certifications Professionnelles** *(RNCP N° 39118)*. Il permet **d'exercer** contre **rémunération à temps complet en Rugby à XV**.

Consultez la fiche RNCP ici

Le titulaire du CQP Technicien Sportif de Rugby à XV exerce le **métier d'entraineur**.
Il intervient prioritairement auprès de **clubs de rugby pour tous les collectifs pratiquant le rugby à XV**, à partir de la catégorie des M14 ans jusqu'aux seniors (niveau amateur).

C'est un **entraineur du niveau amateur** *(hors TOP 14, Pro D2, Nationale 1, Nationale 2, Elite jeune)*. Les fonctions visées dans un club sont par exemple celles : d'**entraineur spécifique** (domaine d'intervention spécifique : défense, ligne avant, ligne arrière, équipe).

FORMATION

L'action de formation mène au **Certificat de Qualification Professionnelle « Technicien sportif de Rugby à XV »**.

Elle a pour objectif l'**acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification** à savoir :

BLOC DE COMPÉTENCES 1

- **Préparation et animation de cycles de séances de perfectionnement en rugby à XV.**

BLOC DE COMPÉTENCES 2

- **Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**

BLOC DE COMPÉTENCES 3

- **Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.**

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de **18 ans**
- Être titulaire du **PSC1** ou d'un **titre équivalent**
- Satisfaire aux **exigences préalables** à l'entrée en formation
- Justifier d'une **expérience d'encadrement d'une équipe** (école de rugby, jeune ou sénior)
- Attester d'une **pratique minimum d'une saison sportive au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition**

Le candidat satisfait aux exigences préalables soit par la **production d'un Brevet Fédéral**, soit par la **production d'attestations**. L'ensemble des éléments sera vérifié lors du **traitement administratif du dossier d'inscription**.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Après validation du dossier, un **entretien individuel avec un formateur** permet :

- D'**identifier des compétences**
- D'**identifier les attentes et motivations**
- De **valider le projet de formation** et la **structure d'accueil pour l'alternance**
- De **valider ou non la candidature**

Une **convention** ou un **contrat** est **établi entre la Ligue de Rugby des Pays de la Loire**, la **structure d'accueil** et le **stagiaire**.

Cette **formation est accessible par la VAE**.

PROGRAMME

- **Diagnostic des joueurs et de l'équipe au regard des exigences de la compétition de rugby à XV**
- **Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant du rugbyà XV**
- **Planification et construction d'un cycle de séances de perfectionnement des joueurs en rugby à XV**
- **Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance deperfectionnement en rugby à XV**
- **Accueil des joueurs à une séance de perfectionnement en rugby à XV**
- **Conduite d'une séance de perfectionnement en rugby à XV**
- **Mise en sécurité des joueurs et des tiers**

- **Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances deperfectionnement en rugby à XV**
- **Gestion d'une équipe de rugby à XV en compétition**
- **Information des publics et promotion des activités d'animation etd'encadrement physique et sportif**
- **Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**
- **Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation etd'encadrement physique et sportif**
- **Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives**
- **Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans ledomaine des activités physiques et sportives**

DÉROULÉ & DURÉE FORMATION

La formation au CQP Technicien sportif de Rugby à XV comporte une **durée totale de 270h**, dont **150h de cours théoriques et pratiques en présentiel** et **120h en situation dans une structure d'alternance**.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Tout au long de la formation, le stagiaire est placé en **situation d'acteur/producteur de savoirs** avec :

- Des **apports théoriques**, des travaux en groupe restreint (3-4 stagiaires)
- Des **entretiens individuels** avec un accompagnateur individuel
- Des **audits formatifs** réalisés en club sur des situations réelles

Les **supports de formation et vidéos** sont **mis à disposition sur une plateforme**.
Les **formateurs** sont tous des **professionnels expérimentés titulaires d'un diplôme d'État à minima de niveau 5**.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont regroupées au sein de **3 blocs** :

1. **Préparation et animation de cycles de séances de perfectionnement en rugby à XV.**
2. **Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.**
3. **Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.**

La **validation des 3 blocs de compétences** de « Technicien Sportif de Rugby à XV» conduit à l'**obtention de ce certificat**. Aucun bloc ne permet de compenser un résultat insuffisant dans l'un ou l'autre des autres blocs de compétences.

En cas de **non obtention du CQP**, le bénéfice de la **certification des blocs de compétence** peut être **conservé pendant une période maximale de 3 ans** (règlement CPNEF). Il n'y a pas d'équivalence avec d'autres diplômes.

FORMATIONS ACCESSIBLES APRÈS LE CQP

- **BP JEPS Éducateur Sportif mention Rugby à XV (niveau 4)**
- **DEJEPS Perfectionnement Sportif mention Rugby à XV (niveau 5)**

LIEU.X DE FORMATION

Différents lieux sont identifiés sur le **Grand Ouest**.

Le **lieu de la formation** est **communiqué avant l'entrée en formation**. L'**hébergement et la restauration** peuvent être proposés sur place en **pension complète** (petit déjeuner, déjeuner etnuitées).

La Ligue Régionale de Rugby des Pays de la Loire propose aux stagiaires la **gestion et la logistique des hébergements** en **amont des différents regroupements**.

Accessibles aux **personnes en situation de handicap**.

CALENDRIER DE FORMATION 2026/2027

La session de formation est organisée d'août 2026 à septembre 2027.

JUIN 2026

INSCRIPTIONS
avant le 1er juin 2026

ENTRETIEN D'ENTRÉE
entre le 15 et le 26 juin 2026

SEPT 2026

DÉBUT DE FORMATION
31 août 2026

FIN DE FORMATION
21 septembre 2027

DURÉE TOTALE :

- **150h : centre de formation**
- **128h : 8 regroupements *16h**
- **22h : accompagnement individuel**
- **120h : club (stage)**

CALENDRIER DE FORMATION 2026/2027

SEPT 2026

du 31 août
au 1er septembre 2026

Ligue de Rugby Pays de la Loire
(19 Avenue Jacques Cartier - Saint-Herblain)

REGROUPEMENT 1

OCT 2026

du 5 au 6 octobre 2026

Ligue de Rugby Pays de la Loire
(19 Avenue Jacques Cartier - Saint-Herblain)

REGROUPEMENT 2

NOV 2026

du 2 au 3 novembre 2026

RC Vannes

REGROUPEMENT 3

DEC 2026

du 30 novembre
au 1er décembre 2026

REC Rugby Rennes

REGROUPEMENT 4

JANV 2027

du 4 au 5 janvier 2027

US Tours

REGROUPEMENT 5

FEV 2027

du 1er au 2 février 2027

RC Laval

REGROUPEMENT 6

MARS 2027

du 8 au 9 mars 2027

Ligue de Rugby Pays de la Loire
(19 Avenue Jacques Cartier - Saint-Herblain)

REGROUPEMENT 7

AVRIL 2027

du 6 au 7 avril 2027

RC Vannes

REGROUPEMENT 8

JUIN 2027

CERTIFICATIONS

22 juin 2027

Ligue de Rugby Pays de la Loire
(19 Avenue Jacques Cartier - Saint-Herblain)

SEPT 2027

RATTRAPAGES

21 septembre 2027

Ligue de Rugby Pays de la Loire
(19 Avenue Jacques Cartier - Saint-Herblain)

Volume horaire par regroupement : 16 heures

Tout au long de la formation :

+ Accompagnement Individuel (CTC) - **22 heures**

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des mesures gouvernementales.
Les lieux sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la provenance des stagiaires.

COÛT

FRAIS D'INSCRIPTION

50€

(à joindre au dossier d'inscription)

COÛTS PÉDAGOGIQUES FORMATION

1 800€

Hors Taxe - soit 12€ de l'heure.
(organisme de formation non soumit à la TVA)

FRAIS D'HÉBERGEMENT FORMATION COMPLÈTE (EN SUS)

L'**hébergement et la restauration** peuvent être proposés sur place en **pension complète** *(petit déjeuner, déjeuner et nuitées).*

La Ligue Régionale des Pays de la Loire propose aux stagiaires la gestion et la logistique des hébergements en amont des différents regroupements.

FINANCEMENT

Vous trouverez ci-dessous un **processus de financement possible pour cette formation** :

GUIDE FINANCEMENT FORMATION

La **formation est éligible aux financements** dans le **cadre de la formation professionnelle continue**, du CPF, du contrat de professionnalisation.

La **Ligue Régionale de Rugby des Pays de la Loire** est un **organisme de formation inscrit sous le numéro 52440848244** *(déclaration d'activité enregistrée auprès du Préfet de Région des Pays de la Loire).*

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

N° de Siret : 838 082 303 00044.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Une **personne référente** pour l'**accueil de personne en situation de handicap** peut permettre un **accompagnement sur les parcours de formation**.

CONTACT
Marie VERZEROLI
mverzeroli@paysdelaloire-rugby.fr
07 43 36 13 95

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONTACT

LIGUE RÉGIONALE DE RUGBY BRETAGNE

Frédéric JACQ

Responsable Pédagogique

crl@bretagnerugby.fr

06 44 38 06 66

ORGANISME DE FORMATION

Ligue Régionale de Rugby Pays de la Loire

N° déclaration d'activité : 52440848244
N° de Siret : 838 082 303 00044

FFR
LIGUE RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE



FFR
LIGUE RÉGIONALE
BRETAGNE



FFR
LIGUE RÉGIONALE
CENTRE
VAL DE LOIRE

